



CDEN du 03 novembre 2015

Déclaration FSU 28

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

La rentrée 2015 s'effectue dans le cadre d'une dynamique démographique stable du côté des élèves (la baisse des effectifs prévue en collège ayant été beaucoup plus faible que prévue).

Les moyens budgétaires pour accompagner cette évolution démographique et mettre en oeuvre la priorité à l'éducation affirmée par le gouvernement restent insuffisants. Du fait du retrait massif de postes ces dernières années mais aussi de postes non pourvus lors des concours de recrutement.

Du côté des personnels enseignants, d'éducation et d'encadrement, la dynamique est en effet en panne. Nos métiers peinent à recruter, notre département peine à attirer et conserver ses personnels. Si, ici, les facteurs de cette répulsion sont nombreux (la situation géographique du 28 ou le prix de l'immobilier par exemple), cela ne doit pas empêcher de mener une politique départementale d'éducation visant à offrir à tous les personnels des conditions de travail et de vie satisfaisantes.

Pour cela, il convient que les personnes en charge de l'orientation de cette politique aient une vision claire et juste de la situation quotidienne des personnels dans leurs classes. Or cela n'est pas le cas. Le clip contre le harcèlement à l'école, présenté cette semaine par le ministère, le prouve, en présentant une vision caricaturale de nos pratiques professionnelles. De même, le refus de la ministre d'entendre les critiques adressées à sa réforme du collège a montré combien il est difficile aujourd'hui pour les décideurs d'entendre l'expertise des professionnels.

C'est pourquoi la FSU tient à attirer l'attention du CDEN sur la réalité du service d'éducation en Eure-et-Loir. 4 points saillants en cette rentrée 2015: les rythmes scolaires, les taux d'encadrement dans les écoles et dans les collèges, les compléments de service qui sont des leviers importants à actionner pour améliorer ces conditions de travail et de vie.

1) Rythmes scolaires

La mise en place des rythmes scolaires sur le département s'est faite à marche forcée. Il y a tellement de différence entre les écoles que personne n'est capable de dire quel est le bon rythme pour les élèves. Pour les personnels d'enseignement et notamment ceux exerçant sur plusieurs écoles, ces différences rendent très compliquées leurs services, les horaires des écoles, dans lesquelles ils effectuent leur service, n'étant pas forcément complémentaires.

C'est pourquoi la FSU continue de revendiquer une autre réforme des rythmes scolaires avec l'Etat comme maître d'oeuvre. Au vu de la situation nous considérons que les collectivités territoriales ne doivent pas avoir la main pour l'organisation du temps scolaire. Cette question ne concerne pas que les locaux mais aussi les moyens humains, qui restent et doivent rester de la compétence exclusive de l'Etat.

2) Dans les écoles

Les effectifs des classes restent trop chargés, la formation continue est encore aux abonnés absents (trop peu sur les nouveaux programmes de maternelle par exemple).

On le voit, les effets d'annonce sont loin de se concrétiser. Seulement 8914 postes ont été créés à ce jour, soit moins de la moitié des postes promis (21 000). A cette rentrée, le curseur est à l'ouverture d'une classe pour 55 élèves en plus, ce qui mécaniquement va aggraver la situation. Pour atteindre la moyenne des pays européens, de 19,9 élèves par classe, il faudrait créer 37 000 postes dans les écoles. Se limiter à atteindre la moyenne des pays de l'OCDE nécessiterait la création de 16 000 classes. Alors que plusieurs études récentes, en France comme à l'étranger, démontrent que la taille des classes impacte directement la réussite des élèves, notamment les plus fragiles, la France est un des 6 rares pays de l'OCDE dont la taille des classes n'a pas baissé depuis 15 ans. Évidemment les élèves euréliens ne sont nullement épargnés par ce phénomène, notamment en maternelle.

3) Les collèges

Le nombre moyen d'élèves par classe ne parvient pas à diminuer malgré les créations budgétaires de postes d'enseignants. Rentrée 2011 : 23,63 élèves par classe ; rentrée 2015 : 23,66 élèves par classe.

Dans les collèges d'Auneau, Bonneval, Bû, Chartres V. Hugo, Courville, Maintenon, Nogent le Roi et d'autres encore, les effectifs moyens dépassent les 26 élèves par classe sur au moins un niveau. Au collège H. Boucher de Chartres, ce sont même trois niveaux sur quatre qui dépassent les 27 élèves par classe. Et l'argument rebattu des effets de seuil ne tient pas toujours la route : au collège de Courville, des classes de 5^e et 3^e sont à 28-29 et, avec une division de plus sur chacun de ces deux niveaux, la moyenne serait encore de 24 élèves par classe. On sait pourtant combien ce taux d'encadrement est crucial dans la réussite des élèves et donc l'épanouissement professionnel des enseignants.

4) Les Compléments de Service

Autre caractéristique détériorant l'attractivité de métier et de notre département, la place qu'y occupent les compléments de service. La majorité des postes créés à cette rentrée en était assorti. Pire, notamment dans les disciplines à horaire faible (moins de trois heures par semaine), la situation devient dramatique car la gestion à l'heure près, purement et bêtement comptable, vire à l'absurde et les personnels confrontés à cette absurdité n'ont souvent pas de perspective d'amélioration de leur situation et donc sont incités à quitter notre département.

En conclusion, les personnels ont compris aujourd'hui que les annonces de priorité à l'éducation ne se traduiront pas par une réelle amélioration de leur condition de travail. Vu le budget 2016 voté pour l'éducation fin octobre, il faudrait un tel effort pour l'année 2017, que personne ne peut y croire. Pourtant, malgré la mode des discours remettant en cause leur pratique et même leur statut, ces personnels restent profondément attachés à leur mission et à la qualité du service rendu à tous les publics.

La FSU continuera donc à porter ses revendications de défense d'un service public de qualité. Comme elle a pu le faire avec succès au sujet des CIO du département, tant au CDEN qu'au niveau académique. Une présence de conseillers au service des élèves et de leurs familles vient ainsi d'être acté par le ministère pour les quatre chefs lieux du département. Mais, comme pour toutes les autres annonces, nous resterons vigilants à la concrétisation de ces annonces.